

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De Cahors à Libos.				De Libos à Cahors.				De Cahors à Montauban.				De Montauban à Cahors.			
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — Départ . . .	6 h 35	4 h 4	5 h 50	PARIS. — Départ . . .	2 h 30	9 h 50	7 h 30	CAHORS. — D part . . .	4 h 40	10 h 35	5 h 20	TOULOUSE. — Dép . . .	5 h	10 h 35	3 h 14
Mercuès	6 49	4 19	6 6	Monsempron-Libos — Dép	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31	Montauban. — Départ . . .	7 25	10 h 35	4 50
Parnac	7 1	1 32	6 19	Fumel	8 48	3 15	9 3	Neurac	5 6	11 1	5 49	Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Luzech	7 9	1 40	6 28	Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 46	Labenque	5 45	11 10	5 57	Albias	7 51	10 58	5 23
Castelfranc	7 22	1 55	6 44	Duravel	9 10	3 38	9 26	Montpezat	5 28	11 23	6 10	Réalville	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Evêque	7 34	2 7	6 58	Puy-l'Evêque	9 19	3 48	9 36	Borredon	5 58	11 55	6 42	Caussade	8 17	11 19	5 56
Duravel	7 45	2 17	7 8	Castelfranc	9 34	4 5	9 52	Jassade	6 9	12 8	6 56	Borredon	8 35	11 36	6 20
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18	Luzech	9 47	4 19	10 6	Réalville	6 19	12 22	7 8	Montpezat	9 15	12 10	7 11
Fumel	8 6	2 39	7 32	Parnac	9 57	4 30	10 17	Albias	6 27	12 33	7 18	Labenque	9 41	12 28	7 41
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40	Mercuès	10 9	4 43	10 29	Fonneuve	6 36	12 45	7 28	Cleaurac	9 53	12 38	7 54
PARIS. — Arrivée . . .	11 46	4 18	2 49	CAHORS. — Arriv . . .	10 25	5 1	10 47	Montauban. — Arriv . . .	6 48	1 2	7 45	Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
								TOULOUSE. — Arriv . . .	8 25	2 45	9 41	CAHORS — Arrivée . . .	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 1^{er} Mai.

NOUVELLES POLITIQUES

En conseil de ministres. — Jeudi, M. Baihaut a annoncé qu'il déposerait, à la rentrée des Chambres, un nouveau projet de législation sur les mines.

M. Sadi-Carnot exposera un projet relatif aux caisses d'épargne.

M. Lockroy annonce son départ pour Londres. Le conseil s'est occupé ensuite de l'emprunt dont le taux n'a pas encore été fixé; mais on pense qu'il sera à 80.

Conflit turco-hellénique

Ne nous pressons pas de considérer le conflit turco-hellénique comme terminé. L'ultimatum que les représentants des grandes puissances ont cru devoir remettre in-extremis au Gouvernement hellénique, alors que celui-ci venait de déléguer aux sages et amicaux conseils de France, a remis tout en question. La Grèce estime avec raison que ce malencontreux ultimatum, arrivant au moment même où elle se préparait à désarmer, a modifié la situation en ce sens qu'il la place sous le coup des menaces de la flotte internationale et qu'il lui enlève sa liberté d'action. Dans ces conditions, le gouvernement hellénique se refuse à un désarmement qui aurait perdu toute spontanéité et qui, par le fait même, ne serait pas sans danger. Mais si les puissances lui rendent sa liberté d'action, il remplira oyalement les obligations qu'il a prises spontanément devant la France, comme l'honneur et les intérêts de la Grèce le lui imposent.

Attendons à demain. Peut-être, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les puissances connaissent-elles la réponse de la Grèce à l'ultimatum. Tout ce que nous apprenons aujourd'hui, c'est qu'à Athènes le Ministre de la guerre a donné sa démission.

Sénégal. — Le bruit court qu'une colonne française a repoussé le marabout dans le désert après deux jours de combat.

A DECAZEVILLE

Dynamite. — La nuit dernière vers, une heure, une forte explosion a retenti sur la route des Estagues, à deux kilomètres de Decazeville. Un tube en fer, bourré de poudre de mine, avait été placé près d'une maison; la poudre a été allumée au moyen d'une mèche. Les dégâts sont purement matériels. La maison appartient à un ouvrier appelé Issalis, qui avait refusé de quitter le travail et qui dormait dans cette maison, avec quatre autres personnes, au moment de l'explosion.

L'auteur présumé de cet attentat serait le nommé B..., mais il y a peu de preuves contre lui jusqu'à maintenant.

On a maintenu en état d'arrestation Galland, l'auteur présumé de l'explosion de Combes.

M. Petitjean, administrateur de la Compagnie des mines de Decazeville, a adressé la lettre suivante au préfet de l'Aveyron :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'à partir du 1^{er} mai, nos ateliers d'ajustage, de tournerie, de fonderie et de chaudronnerie seront fermés, toutes les commandes étant épuisées. Ils occupaient encore, à la date du 27 avril 1885 ouvriers sur l'effectif ordinaire de 265.

» C'est avec regret que nous sommes obligés de fermer les ateliers; mais la persistance de la grève nous y oblige.

» Veuillez, etc. »

TROUBLES EN BELGIQUE

Charleroi, 28 avril.

La grève est complètement terminée. Le travail a repris dans tous les charbonnages.

Le tribunal a jugé aujourd'hui les chefs de bandes qui ont parcouru Gilly le 27 mars. Les condamnations prononcées varient de 8 mois à 2 ans de prison.

Charleroi, 29 avril.

210 mineurs de plus ont repris le travail hier. La garnison reste toutefois augmentée de deux escadrons de lanciers en permanence.

Tirage d'obligations. — Mardi matin, à 10 heures, il a été procédé publiquement,

au palais de l'Industrie, au 58^e tirage définitif des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 1,770 numéros, fournis par les 177 séries sorties au tirage du 10 de ce mois.

Le numéro 11,909 gagne 100,000 fr. Les deux numéros suivants gagnent chacun 50,000 fr. ; 121,204, 711,183.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. ; 435,414, 836,186, 146,048, 336,847, 1,231,367, 515,894, 435,416, 64,439, 1,022,065, 930,638.

Soixante-quinze numéros gagnent chacun 1,000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Mairie de Cahors. — Le Maire de Cahors prévient ses concitoyens que le recensement de la population aura lieu le 30 mai prochain.

Les personnes qui désireraient être employées à ce travail, sont priées de venir se faire inscrire à la Mairie.

Conseil général. — Les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement sont rééligibles par moitié tous les trois ans.

Dans la série renouvelable en 1886, se trouvent, dans l'arrondissement de Cahors, les conseillers généraux de Cahors (nord), Cahors (sud), Cazals, Labenque, Puy-l'Evêque, Saint-Géry; les conseillers d'arrondissement de Cahors (nord), Labenque, Lauzès, Luzech, Montcuq et Saint-Géry.

Dans l'arrondissement de Figeac, les conseillers généraux de Figeac (est), Figeac (ouest), Latronquière, Livernon; les conseillers d'arrondissement de Figeac (ouest), Lacapelle, Latronquière, Livernon.

Dans l'arrondissement de Gourdon, les conseillers généraux de Gramat, Salviac, Souillac, Vayrac; les conseillers d'arrondissement de Gourdon, Payrac, Souillac, Vayrac.

Par conséquent, MM. Relhié, Dufour, Mayzen, Roques, Demeaux, Talon, Rozières, Vival, Laroussihe, Vaisiè, Robert Calmon, Comac, Faurie, de Verninac, conseillers généraux; MM. Ponget, Bro, Decremps, Pechméja, Irisso, Dilbac, Couybes, Laparra, Calmette, Poulhac, Trémoulet, Paul Dufour, Castanet, Souladié, conseillers d'arrondissement, sont soumis à la réélection.

— La session ordinaire du Conseil général s'ouvrira lundi 3 mai.

Statues. — Il n'est bruit en ville que de la prochaine réintégration des statues de Murat et de Bessières à la Préfecture.

Itinéraire de la visite pastorale.

Monseigneur continuera les mois de mai et join ses visites pastorales.

Lundi 3 mai. — Confirmation à Saint-Michel de Vers; coucher à Gras.

Mardi 4. — Consécration de l'église de Gras; coucher à Lauzès.

Mercredi 5. — Confirmation à Lauzès; coucher à Saint-Sernin.

Jeudi 6. — Confirmation à Saint-Sernin; coucher à Sénailiac.

Vendredi 7. — Confirmation à Sénailiac; coucher à Grèzes.

Samedi 8. — Confirmation à Grèzes; coucher à Cambes.

Dimanche 9. — Confirmation à Cambes; coucher à Fons.

Lundi 10. — Confirmation à Fons.

Mardi 11. — Confirmation à Fourmanhac; coucher à Saint-Simon.

Mercredi 12. — Confirmation à Saint-Simon; coucher à Issendolus.

Jeudi 13. — Confirmation à Issendolus; coucher à Lacapelle-Marival.

Vendredi 14. — Confirmation à Lacapelle-Marival.

Samedi 15. Séjour à Lacapelle-Marival.

Dimanche 16. — Confirmation à Espeyroux; coucher à Sainte-Colombe.

— Oui, colonel. Vous pouvez dès maintenant quitter Yorkstown et gagner les lignes unionistes. Ordre est donné aux avant-postes confédérés de vous livrer passage.

— Et à qui dois-je une pareille faveur ?

— Au capitaine du Simoun, continua Philippe, en faisant signe à Robert de garder toujours le silence. Il avait apprécié votre courage, votre hauteur de sentiments, et il a demandé votre liberté à Richmond comme une faveur, ne voulant pas qu'un aussi brave officier que vous restât plus longtemps captif.

Le commodore Noir tombait de surprise en surprise. Pourquoi le baron lui avait-il fait signe de garder le silence ? Pourquoi Lilia n'était-elle pas là ? Pourquoi enfin Philippe donnait-il à Pierre Jordan une pareille explication, tandis que lui, Robert, n'avait demandé sa liberté que parce qu'il était son beau-frère ? Une inquiétude sourde commençait à agiter le cœur du marin. Cependant il eut la force de la cacher.

— Vous êtes chez vous, colonel, dit-il; quand il vous plaira de partir, l'escorte qui vous a déjà conduit ici vous accompagnera à nos avant-postes.

— Comment vous remercierai-je jamais, commandant ? murmura Pierre, stupéfait de bonheur.

— En me faisant l'honneur de me donner la main.

Ces deux ennemis si loyaux échangèrent une poignée de mains. Puis Philippe et Robert sortirent de la chambre et descendirent au salon. Amine s'y trouvait déjà avec François. La pâleur de la jeune femme prouva au baron que François avait tout conté.

— Que s'est-il passé ? Voyons, parle ! s'écria Robert.

— Lilia est partie !

— Lilia ! Quand ?

— Cette nuit.

— Et elle savait que son mari arriverait ce matin ! Ah ! ça, qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Les acteurs de cette scène mystérieuse se regardaient sans comprendre, quand Jeanne parut.

Robert murmura :

— Elle n'est plus ici !

— Jeanne s'arrêta court :

— Elle n'est plus ici ! Celle qui se faisait appeler Lilia ! Ce n'est pas ma Lilia ; je connais ma sœur ! J'ai rêvé d'elle cette nuit... après vous avoir quitté, monsieur Philippe. Oh ! j'ai été folle, je le sens bien. Mais je suis guérie maintenant.

Elle se faisait appeler Lilia, mais ce n'était pas Lilia ! Dieu que j'ai souffert ! Si tu savais, Robert...

Elle se jeta dans les bras de son frère.

— Elle me faisait mal. Son regard me perçait le cœur. Ce n'est pas ma Lilia ! Jusqu'à cette nuit, j'avais un voile devant le cerveau... Mais j'ai eu une grande émotion, et tout à coup j'ai compris... Elle vous haïssait tous ! Pourquoi est-elle venue ici ? Pour nous faire du mal !

On devine quels sentiments devaient agiter l'âme de nos personnages. Robert, Amine et Philippe croyaient rêver. Était-ce donc encore une hallucination du cerveau malade de la jeune fille ? On aurait pu le croire, tant l'aventure était extraordinaire. Et cependant quelque chose leurs criait que Jeanne ne se trompait pas, qu'elle ne pouvait pas se tromper. La découverte de la vérité viendrait donc de cette enfant dont l'intelligence, mor-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

65

LA FAMILLE CAVALIÉ

XIII

LE VOL DÉCOUVERT

Le jeune homme dont nous avons parlé, et qui n'était autre que le colonel Pierre Jordan, descendit et entra dans la maison. Bien qu'il fût à peine huit heures du matin, le brouillard était tombé. Le colonel aperçut Philippe de Montjoie, et le reconnut.

— Vous êtes chez vous, colonel, dit celui-ci au captif, en s'inclinant.

A part lui, Philippe plaignit ce galant homme d'être le mari d'une coureuse d'aventures comme cette Lilia, qui était probablement loin à pareille heure.

— Puisque je vous trouve ici, monsieur Saint-Denis, répliqua Pierre, permettez-moi de vous demander un service, je vous prie.

— Je suis à vos ordres, colonel.

— Où suis-je dans cette misère ?

— Dans la demeure du commodore Noir.

— Et pourquoi m'a-t-on mené chez lui ?

Philippe ne laissait pas de s'être fort gêné.

— Avant de vous répondre, colonel, reprit-il pourtant, laissez-moi vous conduire dans votre

appartement; nous y serons plus à l'aise pour causer. François, indique à M. le sous-lieutenant, sa chambre.

— Mille remerciements, dit celui-ci, mais...

— Le commodore Noir a espéré, lieutenant, continua le baron, que vous lui ferez l'honneur d'être son hôte.

Dix minutes après, Pierre Jordan et Philippe de Montjoie étaient assis au coin d'un grand feu clair.

— Ah !... maintenant, colonel, dit le jeune homme, je vais, si vous le voulez bien, satisfaire votre curiosité, avez-vous lu les journaux ?

— Non.

— Donc, vous ne savez rien de ce qui s'est passé depuis plusieurs mois ?

— Rien, en effet.

— Très-bien. Voilà tout ce que je voulais savoir. Alors, il m'est impossible de répondre à la question que vous me faisiez l'honneur de m'adresser tout à l'heure.

— En vérité, monsieur Saint-Denis, vous parlez par énigmes. Je ne vous comprends pas.

Un bruit de voix retentit dans l'escalier.

— L'énigme va s'expliquer, dit le baron.

Robert entra dans la chambre. Mais il n'eut pas le temps de parler. Philippe lui avait fait signe de se taire.

— Colonel, continua le jeune homme, vous avez désiré savoir pour quel motif on vous avait conduit ici. Le motif est bien simple. M. Jefferson Davis, président des Etats confédérés, a souhaité que le commodore Noir vous rendit lui-même la liberté qu'il vous avait prise.

— Je suis libre !

Lundi 17. — Confirmation au Montet.
 Mardi 18. — Confirmation à Saint-Médard-Nicourby; coucher à Gorses.
 Mercredi 19. — Confirmation à Gorses; coucher à Laurettes.
 Jeudi 20. — Confirmation à Laurettes.
 Vendredi 21. — Confirmation à Saint-Hilaire; coucher à Souceyrac.
 Samedi 22. — Confirmation à Souceyrac; coucher à Lamativie.
 Dimanche 23. — Confirmation à Lamativie.
 Lundi 24. — Séjour à Souceyrac; coucher à Saint-Céré.
 Mardi 25. — Confirmation à Sainte-Spérie.
 Jeudi 27. — Confirmation à Bannes.
 Vendredi 28. — Confirmation à Saint-Laurent-Tours.
 Samedi 29. — Confirmation à Autoire; coucher à Rocamadour.
 Lundi 7 juin. — Confirmation à Nadillac.
 Mardi 15. — Confirmation à la Cathédrale.

Nécrologie. — Les obsèques du regretté curé d'Anglars, M. R. zières ont eu lieu mardi.

Tous ses paroissiens accompagnaient leur excellent pasteur à sa dernière demeure.

Sur la tombe M. Charles de Bercegol, avocat et docteur en droit, a fait l'éloge du défunt.

Secours mutuels. — Sur les instances de la commission, M. Sirech a retiré sa démission de président de la Société de secours mutuels de Cahors.

Le Livre d'Or des communes. — La Chambre va s'occuper, à la rentrée, d'une proposition de loi tendant à établir, dans toutes les communes de France, des registres d'éphémérides communales sur lesquels seraient inscrits tous les faits intéressants pour la commune : actes de sauvetage et de dévouement, fêtes, constructions, délibérations, et décisions importantes, état des récoltes et des vendanges, rendement des produits, prix des denrées, etc., en résumé les incidents ou les accidents de tous les jours, consignés au jour le jour. On établira ainsi une sorte de *Livre d'Or* des Communes.

Postes et Télégraphes. — Le ministre des postes et télégraphes vient de décider que les jeunes facteurs, rémunérés fort médiocrement jusqu'ici, recevront sept centimes par télégramme distribué; l'administration leur garantira un minimum annuel de 500 fr.

De plus par la création d'un emploi intermédiaire entre le leur et celui des facteurs, ces jeunes gens pourront parvenir à un traitement fixe de 700 fr., qui sera augmenté annuellement de 100 fr. Enfin tous les six mois, des primes de 50 et de 25 fr. seront réparties entre les jeunes facteurs les plus méritants.

Convocation des réservistes. — L'Officiel porte la convocation des réservistes. L'infanterie, le génie et l'artillerie de forteresse, sont convoqués du 25 août au 21 septembre.

La cavalerie, du 1^{er} octobre au 28 du même mois.

L'artillerie en deux séries : la première, du 27 septembre au 24 octobre; la deuxième, du 28 octobre au 24 novembre.

La convocation de la cavalerie territoriale est fixée du 8 au 20 novembre.

te si longtemps, s'était soudainement réveillée ?
 — Expliquez-vous, Jeanne, ma chère Jeanne, dit doucement Philippe.

Au grand étonnement du baron, la jeune fille s'éloigna de lui en rougissant et se réfugia de nouveau dans les bras de son frère. Ne venait-elle pas de l'appeler monsieur, et non Philippe ainsi que d'habitude ?

Il fut ému aux larmes. Il comprenait que cette timidité de Jeanne, c'était sa folie disparue qui la lui donnait; elle devenait la jeune fille pudique, chaste, qui aimait, mais rougissait encore à la pensée de son amour.

— Explique-toi, ma chérie, dit alors le commodore Noir qui comprit, lui aussi, ce qui se passait au fond de ce cœur.

— Comment veux-tu que je m'explique ? Je vous entendais tous la nommer Lilia. Amine et toi, vous lui disiez : ma sœur. Je cherchais à reconstruire le passé, car je sentais qu'il existait en moi des lacunes, et je voulais les combler. J'évoquais le souvenir de la Lilia que j'avais aimée et connue. Je revoyais dans mon rêve une jeune fille douce, mais résolue et je me trouvais en face d'une femme audacieuse, au regard méchant. Alors, je me disais : « Ils ont raison, je suis folle ! » Ne fallait-il pas que je le fusse, en effet, pour ne pas reconnaître ma sœur ? Puis, il y avait en moi quelque chose qui me criait : « Non ce n'est pas elle ! » Elle me lançait souvent des regards durs. Quand je causais avec... avec vous, monsieur Philippe, une flamme haineuse s'allumait dans ses yeux...

Un seul de nos personnages ne partageait pas l'étonnement général. C'était François. Le digne

Un brillant mariage. — On annonce le prochain mariage de M. Joseph Dufour, fils aîné de M. le baron Dufour, député du Lot, avec M^{lle} Chaptal, fille de M^{me} la comtesse Chaptal, qui habite Paris.

Le tribunal de simple police de Cahors canton sud, a eu à statuer sur soixante-quatre contraventions diverses, à l'audience du 27 avril.

Treize avaient été dressées pour absence de collier chez les chiens circulant sur la voie publique; neuf pour défaut d'éclairage de voiture; neuf pour défaut de plaques métalliques à des charrettes; six pour scandale sur la voie publique; neuf pour ivresse manifeste; trois contre des filles soumises ayant contrevenu aux règlements municipaux; deux pour colportage illicite de viandes en ville; deux pour stationnement de charrette sur la voie publique; une pour fermeture tardive de café, etc. Une dizaine de contrevenants ont fait défaut.

Les condamnations les plus faibles et en même temps les plus nombreuses, ont été les amendes de 1 fr.; la plus forte a été prononcée contre une fille soumise, qui a eu 4 jours de prison.

Deux contrevenants ont été relaxés.

Décision rapportée. — La permission d'une heure accordée aux sous-officiers rengagés est transformée en permission de onze heures.

— Une récente décision supprime le mousqueton dans l'artillerie et le remplace par le revolver. Cette réforme était demandée depuis longtemps par la commission de l'arme.

Montcuq. — L'état du brigadier de gendarmerie de Montcuq blessé par le braconnier Boudou, reste stationnaire.

L'unification des retraites. — Nous avons la satisfaction d'apprendre et de faire connaître aux intéressés que le comité central de l'unification des retraites des sous-officiers et soldats a pu réunir 315 adhésions de députés, parmi lesquels 17 membres de la commission du budget.

Il est toutefois regrettable que la Chambre, avant les vacances, n'ait pas été saisie de la prise en considération, et ce afin d'éviter les retards qui peuvent se produire une fois la discussion du budget entamée.

Le relèvement des pensions des anciens officiers s'impose également à la sollicitude du Parlement.

Nous ne pouvons qu'engager de nouveau tous les intéressés à stimuler, d'ici à la rentrée, les bonnes dispositions des députés acquis à leur juste cause.

Cour d'assises du Lot. — Les affaires appelées à être jugées aux assises qui doivent s'ouvrir à Cahors, le 10 mai prochain, sont au nombre de cinq :

- Affaire Pauline Baffie (infanticide);
- Affaire Marie Bonassie et Marie Doumerc (avortement et complicité);
- Affaire Hugues Labroue (attentat à la pudeur);
- Affaire Marie Scribe (vol qualifié);
- Affaire Joseph-Albert et Louis-François Guerbois (vol qualifié).

Alsacien se frottait les mains avec contentement, et murmurait en remuant la tête :

— Il y avait quelque chose ! il y avait quelque chose !

Puis, voyant qu'on ne le comprenait pas, il dit tout haut :

— Je me doutais de l'affaire !... je n'aurais jamais cru qu'elle fut aussi rusée ; mais, vrai... je me doutais de l'affaire !... Sauf votre respect, mesdames, c'était une coquine ! Et je pensais qu'il était impossible que la sœur de l'ami de M. le baron fût une coquine ! Ne voulait-elle pas enlever M. le baron cette nuit ?... Oui, mon commandant... l'enlever !

— Comment... toi ! Philippe ! dit Robert.

— Ma foi oui !

— Mais ma tête se perd à apprendre tout cela !

— Tiens ! regarde.

— *J'ai tout entendu. Je vous aimais ; je vous hais ; adieu...* lut Robert, en prenant la lettre que lui tendait son ami.

— Comprends maintenant les regards de haine qu'elle te lançait, ma pauvre Jeanne, continua le commodore Noir en souriant !

Robert froissa la lettre de la fausse Lilia et sortit du salon. Il avait pensé que Pierre Jordan n'était pas resté sans avoir des nouvelles de sa femme, qu'en tout cas il saurait où elle était. Il monta directement à sa chambre.

— Colonel, lui dit-il en l'abordant, vous avez dit à M. le lieutenant Saint-Denis que vous ignoriez tous les faits qui s'étaient passés depuis votre arrestation. N'avez-vous donc reçu aucune lettre de votre femme ?

— De ma femme ?

Banquet. — Les ouvriers typographes de la ville fêteront Saint-Jean-Porte-Latine dans un banquet qui aura lieu dimanche prochain, 9 mai, à l'Hôtel de l'Europe.

Police des boucheries. — Jeudi soir, à la suite d'une visite faite à l'abattoir, par M. Pagès, vétérinaire-inspecteur des viandes de boucheries à Cahors, la police a fait enfouir une vache qui venait d'être tuée et dont la chair a été reconnue impropre à la consommation.

Les colis-postaux. — M. Granel, ministre des postes et télégraphes, est actuellement en pourparlers avec les grandes Compagnies des chemins de fer, en vue de porter à 5 kilog. le poids minimum des colis-postaux.

On sait qu'on ne peut expédier actuellement comme colis-postaux que des paquets d'un poids ne dépassant pas 3 kilogrammes.

La réforme projetée par le ministre des postes et télégraphes est depuis longtemps réclamée par l'opinion publique.

Quant au prix de transport du colis-postal, il serait légèrement augmenté sans dépasser, en aucun cas, 1 franc.

L'Académie des Jeux-Floraux doit tenir selon l'usage, deux séances publiques, le 1^{er} et le 3^o mai prochain, à une heure de l'après-midi, dans la salle du Conservatoire, à Toulouse.

La première sera consacrée à la lecture des pièces de poésie qui, sans être couronnées, ont été distinguées dans le concours ; la seconde aura pour objet la distribution des prix.

On entre sans billet à la séance du 1^{er} mai.

Billets de banque. — Depuis quelque temps, il circule dans la région des faux billets de cinquante francs; ils sont si bien imités que, généralement, ils ne sont reconnus faux que quand ils sont remis à la Banque de France, qui les annule au préjudice des porteurs. Des négociants, victimes de ces fraudes, malgré tous leurs soins à n'agréer que les billets qui leur paraissent bons, se décident à ne plus en accepter à l'avenir.

Tuée par la foudre. — Un orage d'une extrême violence a éclaté à Lesparre et dans les environs. Il a fait malheureusement une victime. La femme Bayo, âgée de 45 ans, du village de Coudessan, travaillait à la vigne, quand la foudre est tombée sur elle. Les voisins ne la voyant pas se relever, allèrent lui porter secours. Mais les soins ne purent pas la rappeler à la vie. Le visage était absolument carbonisé.

Accident. — Mardi dernier, à Flottes, commune de Pradines, un jeune homme de 17 ans creusait le sol, dans un champ, lorsque un éboulement s'est produit. Un bloc énorme de rocher est tombé sur le malheureux et lui a littéralement écrasé le ventre. M. le docteur Gelis, appelé en toute hâte, n'a pu que constater la mort.

Vol. — Le nommé M... domestique du sieur A..., voiturier à Cahors, a été arrêté au moment où il venait de s'emparer d'une certaine quantité de foin dans la remise de M. Jobin, entrepreneur à Cahors.

Son patron a été arrêté comme complice.

Pourquoi le commodore Noir lui parlait-il de sa femme ? Pierre Jordan ne comprenait pas

— Je m'appelle Robert Cavalié, reprit le marin Mon frère, voulez-vous me donner la main ?

— Robert ! vous !... Oh ! mon frère.

Il tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Mais cette journée de surprises et d'émotions n'était pas encore finie.

Qui donc a dit : « Les malheurs et les bonheurs viennent par troupe ? » Il en est de même des événements ordinaires de la vie. Ils s'accroissent, et s'ajoutent les uns aux autres, sans qu'on puisse raisonner la cause de cette multiplicité.

Pierre Jordan avait repris la parole.

— Je vous ai remercié tout à l'heure de m'avoir rendu la liberté. Je veux vous remercier maintenant de m'aimer et de m'appeler votre frère, moi que séparaient de vous tant de discordes et tant de souvenirs ! Il y a entre nous une querelle nationale. Mais, je vous le jure, Robert, je suis heureux, bien heureux de sentir ma main dans la vôtre !

— Mon frère !...

— Si vous saviez ! dit le colonel. Ma pauvre Lilia est depuis si longtemps sans nouvelles de moi. Nous avons dû mériter une punition pour être ainsi chiâtés. Je n'ai pu recevoir aucune de ses lettres, et elle n'a reçu sans doute aucune de miennes. Quand on est séparé pour la première fois, c'est une douleur bien vive et qu'on ne soupçonne même pas avant de la comprendre en l'éprouvant !

— Pierre, je ne suis désormais pour vous que Robert, répliqua le commodore Noir : voulez-vous donc que je vous raconte ce qui vient de se passer ?

Revolver. — Mercredi, le jeune C... d'Albas, en bêtisant un revolver, s'est logé une balle dans la paume de la main droite.

Chien enragé. — Un chien enragé a été tué lundi à Laguière, commune de Lacapelle-Cabanac, par les habitants du hameau.

— La ville de Luzech, a été également mise en émoi, le 25 avril, par le passage d'un chien enragé.

Cet animal, de taille moyenne, de couleur fauve, dépourvu de collier et reconnu à Luzech, a été tué par M. Louis Frayssé, propriétaire. Tous les chiens mordus ont été immédiatement abattus.

Suicide. — Un enfant de 12 ans, berger à Gramat, s'est donné la mort en se couchant en travers de la voie ferrée à l'approche du train 2012 allant de Capdenac à Brive. Ce malheureux enfant avait pris soin de bien placer le cou sur le rail; aussi, a-t-il été trouvé la tête séparée du tronc. Le garde-ligne de la maisonnette n° 117, entre Gramat et Rocamadour, ayant aperçu le jeune Lacombe sur la voie, lui cria de se retirer; mais l'enfant se dirigea au contraire au devant du train pour mettre son projet à exécution. On ne sait à quoi attribuer ce suicide.

La comète Fabry. — On peut admirer en ce moment au ciel une fort jolie comète, qui se montre au nord-est, de trois heures à quatre heures du matin.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 24 avril au 1^{er} mai 1886.

Naissances.

Dalat, Victor, rue Nationale, 13.
 Depouès, Marie, rue Ste-Claire, 42.
 Bessac, Louise, rue St-James, 7.

Mariages.

Juge, Auguste, et Jouelas Julie.
 Servan, Pierre, et Magot, Mélanie.

Décès.

Labro, Antoinette, s. p., 76 ans, rue du Lyrée.
 Imbert, Anne, s. p., 70 ans, boul. Gambetta.
 Fourastié, Marie, 50 ans, (hospice).
 Besse, Antoine, 48 ans, rue Dominici.
 Bourrières, Léonie, 4 ans, rue Nationale.
 Malique, Marie, 9 mois, rue de l'Abrevoir.

Le cirque mexicain. — On annonce l'arrivée à Cahors du grand Cirque mexicain, dont on fait les plus grands éloges.

Le Cirque mexicain ne restera que deux jours dans nos murs, les 5 et 6 mai courant.

Musique du 2^{me} de ligne (de 4 h. à 5 heures).

PROGRAMME DU DIMANCHE 2 MAI 1886.

Allégo militaire	X...
L'Ambassadrice (ouverture)	Auber.
Bouquet de fraises (valse)	Fischer.
Les Pantins de Violette (fantaisie)	Adam.
Le Cœur des Femmes (mazurka)	Strauss.

Lyre Cadurcienne (de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2).

PROGRAMME DU MERCREDI 5 MAI 1886.

Le bon Bourgeois (allégo)	Leroux.
La jolie Hongroise (valse)	Fischer.
Une soirée musicale à Etaules (fantaisie)	Clodomir.
La Joyeuse (polka)	E. Dufau.
Chanson de la Grosse-Caisse (allégo)	X...

— Ce qui vient de se passer ?

— Oui,

— Je ne comprends pas...

— Il y a trois mois environ, une jeune femme s'est présentée ici, un soir. Elle était vêtue de deuil et paraissait fort triste. Des larmes roulaient dans ses yeux. Elle entra dans le salon où vous êtes et me dit : « Je suis Lilia. »

— Lilia !

— Attendez. Pourquoi aurais-je douté ? Je ne me rappelais pas le visage de ma sœur. Elle était admirablement belle. D'une voix brisée par l'émotion, elle raconta qu'elle avait fui la maison de son mari, parce qu'elle avait les remords d'avoir abandonné notre père la nuit même où il devait tomber sous les coups des bandits allemands que le Nord reçoit dans son armée.

— En vérité, je rêve...

— Ai-je besoin de vous dire que je lui ouvris mon cœur et ma maison : que je la considérai ici comme étant chez-elle ? Mon père aurait pardonné, j'avais le devoir de pardonner aussi. Elle vécut dans cette demeure, et quand je la quittai pour reprendre la mer, je fus heureux de laisser cette compagne à celle qui allait bientôt être ma femme. Vous ignorez les événements qui se sont passés, Pierre. Je ne vous en les raconterai pas.

— Je sais qu'un matin au camp de Richmond, où j'étais prisonnier, j'ai vu passer des soldats qui criaient : « Vive le commodore Noir ! » Alors j'ai pensé que ce fameux corsaire, que j'enviais au Sud, avait accompli de nouveau une de ces expéditions qui terrifiaient les nôtres.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

Revue Agricole

La Chambre et l'Agriculture. — Le groupe parlementaire agricole des membres de la Chambre a, dans une de ses dernières séances, pris une résolution excellente et dont nous le félicitons vivement : c'est de réclamer énergiquement près des conseils généraux le vote d'un vœu tendant à demander qu'on rapporte l'arrêté de M. Hervé-Mangon, ancien ministre de l'Agriculture, sur les concours régionaux.

L'arrêté de M. Hervé-Mangon décide qu'à partir de 1887 les concours régionaux comprendraient quatorze ou quinze départements. Il est facile de voir qu'en forçant les exosants à franchir de pareilles distances, en leur créant des obligations de dépenses doubles et triples, on va nettement contre les intérêts de l'agriculture.

Aussi le maintien des divisions actuelles est actuellement une question d'un intérêt de premier ordre pour tous ceux qui désirent le succès des concours régionaux.

L'Agriculture et les Conseils généraux. — Sur le vœu émis par le groupe agricole du Sénat, les conseils généraux, au cours de la prochaine session, vont être consultés par les préfets sur les diverses questions intéressant l'agriculture et qui sont actuellement soumises au parlement.

Les comices agricoles sont invités dans ce but à soumettre sans retard aux assemblées départementales les réclamations de la culture.

Une note que nous trouvons dans la *Mercure des Halles et Marchés*, donne la note exacte de la situation agricole :

Depuis quelques marchés, les cours subissent une dépression successive. On sent toujours le même malaise général qui pèse sur les affaires, et rien ne vient, pour l'avenir, donner quelque espoir à la spéculation. On achète au jour le jour, inquiet du débit du lendemain qu'une cause quelconque et imprévue peut faire diminuer encore davantage; et ce manque de suite dans les transactions provoque un marasme profond, s'aggravant avec une intensité persistante.

Les prophètes qui conseillent aux cultivateurs de ne plus faire du blé, vu les prix nullement rémunérateurs, et de le remplacer par des prairies et du bétail, ne se doutent évidemment pas que tout est solidaire en économie sociale et que, quand une partie de la production souffre, toutes les autres ne tardent pas à se ressentir de la crise.

Les achats de chevaux pour le service de la remonte de l'armée ayant été réduits dans plusieurs départements, il en est résulté une crise pour les éleveurs dont les efforts doivent être encouragés pour l'avenir.

Afin de remédier autant que possible à cette situation, le ministre de la guerre aurait l'intention de relever les crédits dans les circonscriptions les plus éprouvées et de demander au Parlement un léger sacrifice pour la remonte.

La Cour d'appel d'Angers vient de rendre un arrêt qui présente un grand intérêt pour les propriétaires ruraux et pour les marchands de bestiaux.

Il décide que le propriétaire a le droit de faire saisir, dans le délai de 40 jours, les bestiaux garnissant sa ferme qui ont été déplacés et vendus par le fermier, sans distinguer si l'acheteur est de bonne ou mauvaise foi. Le propriétaire peut même revendiquer entre les mains de l'acquéreur les bestiaux vendus en foire, sans être tenu de rembourser le prix de vente et les frais de vente.

La lune rousse. — Beaucoup de personnes sont convaincues que nous sommes dans la lune rousse.

Nous regrettons vivement de les désavouer, mais nous ne sommes pas encore sous l'influence de l'astre en question.

La lune rousse n'est pas commencée, parce qu'elle vient après la lune de Pâques, et que cette dernière ne finit que le 4 mai au matin.

On nous objectera que la lune rousse porte aussi le nom de lune d'avril et que, suivant toute probabilité, c'est bien la lune d'avril que nous parcourons en ce moment.

Bien fâchés; nous n'acceptons pas encore cette explication. Nous ne sommes pas dans la lune d'avril, mais dans la *lune de Pâques*, à laquelle on a toujours donné le nom de *lune de mars*, parce qu'elle est réglée sur l'équinoxe du printemps qui tombe le 20 mars.

Il y a encore des moments de crainte pour nos agriculteurs.

Marché de La Villette, 28 avril 1886 :
Bœufs. — Amenés, 2,231; vendus, 1,751; prix extrêmes : 1 fr. 08 à 1 fr. 60.

Vaches. — Amenées, 426; vendues, 358; prix extrêmes : 0 fr. 90 à 1 fr. 52.

Taureaux. — Amenés, 125; vendus, 108; prix extrêmes : 0 fr. 92 à 1 fr. 26.

Veaux. — Amenés, 1,180; vendus, 833; prix extrêmes : 1 fr. 16 à 2 fr. 10.

Moutons. — Amenés, 17,514; vendus, 14,080; prix extrêmes : 1 fr. 36 à 1 fr. 84.

Porcs gras. — Amenés, 1,848; vendus, 1,781; prix extrêmes : 1 fr. 26 à 1 fr. 56.

Marché de Bordeaux, 28 avril :

Bœufs. — Amenés, 269; vendus, 218; prix des 50 kilogr. : 1^{re} qual. 75 à 80; 2^e qual. 65 à 75; 3^e qual. 60 à 65.

Vaches. — Amenées, 46; vendues 35; prix des 50 kilogr. : 1^{re} qual. 67 à 72; 2^e qual. 57 à 67; 3^e qual. 52 à 57.

Veaux. — Amenés, 248; vendus, 201; prix des 50 kilogr. : 1^{re} qual. 75 à 80; 2^e qual. 65 à 75 3^e qual. 60 à 65.

Moutons — Amenés, 1,917; vendus 988; prix des 50 kilogr. : 1^{re} qual. 75 à 80; 2^e qual. 65 à 75; 3^e qual. 60 à 65.

Agneaux. — Amenés, 320; vendus, 320; prix : 10 à 18 fr. la pièce.

Foire. — La foire de Goordon du 28 avril a été assez belle.

Baisse considérable sur les noix et augmentation sur les pommes de terre.

Bestiaux : cours moyens.

Les œufs se sont vendus de 0 fr. 35 à 0 fr. 40 la douzaine, au grand contentement des ménagères.

Foire. — La foire de Montcuq du 25 avril, a eu lieu cette année le 26 à cause du dimanche de Pâques.

Elle n'a pas été belle en bétail; il s'y est fait peu d'affaires; le choix manquait; cependant les quelques paires de beaux bestiaux qu'il y avait se sont bien vendus.

Les porcs d'élevage se vendaient bien.

Il y avait relativement peu de monde, les propriétaires sont en ce moment dans les champs occupés à semer le maïs.

La foire de Cahors, d'aujourd'hui 1^{er} mai, a donné lieu à peu de transaction.

TABLEAU des foires du département du Lot

MOIS DE MAI	
Lundi, 3	Lissac, Teyssieu, Biac, Miers, le Vigan, Gigouzac, Bagnac, Larnagol, Carluet, Nadaillac, Thégra.
Mardi, 4	Lentillac, Corn, Frayssinet-le-Gourdonnais, Rocamadour.
Mercredi, 5	Puy-l'Evêque, Valroufié, Issendouls, Labastide-Murat.
Jeudi, 6	Catus, Frayssinet-le-Gélat, Pern, Loubressac, Marcihac, Meyronne, St-Projet.
Vendredi, 7	Caillac, Limogne, Lugagnac, Marmignac, Espédaillac.
Samedi, 8	Les Junies, Lacapelle-Marival, Martel, Payrac, Cazillac, Goudou.

Indications météorologiques. — Du 1^{er} mai au 3, variable ou mieux *mixte*, beau prédominant avec pluies éparées de peu de durée, le 2 et le 3 plus que le 1^{er}, presque partout assez beau, quoique nuageux.

Le 4, beau.
Le 5 et le 6, orages, avec ondées et petite grêle.

Le 7 et le 8, vent d'entre-nord-ouest et nord. Nuits froides, mais sans gelées. Beau ou assez beau.

Du 9 au 12, *mixte*, beau prédominant, avec grains et ondées par places.

Vers les 13 et 14, nuits froides, vents d'entre-nord-ouest et nord. Gelées légères, probablement inoffensives; surveiller toutefois cette période.

Le 15 et le 16, *mixte*, grains et ondées par places.

Du 17 au 19, beau.

Du 19 au 23, pluies à peu près générales avec éclaircies.

Du 23 au 26, beau et chaud.

Du 26 au 28, Océan dangereux. Ouest violent. Ondées et averses par places.

Il s'écoulera donc rarement en mai plus de 4 ou 5 jours consécutifs sans pluie.

Du 28 au 4 juin, généralement beau et chaud; quelques grains fort éparés vers le 29 au soir.

(Algérie) *Tlemcen*, le 7 mars 1886. — « Ci-joint 4 fr. 50 pour les trois boîtes de Pilules que vous m'avez envoyées par la poste. Dans l'intérêt des malades, je vous autorise, Monsieur, à publier ma lettre, car il est bon que chacun sache quelles sont les vertus de vos Pilules Russes. Je ne puis que me féliciter d'en avoir fait usage et je regrette de ne pas les avoir connues plus tôt; je n'aurais pas souffert si longtemps de douleurs d'entrailles et de crampes d'estomac, que fort heureusement je ne ressens plus depuis que je prends de vos Pilules. Veuillez agréer, etc. — Aicard, de la Compagnie Singer, à Tlemcen. » — A. M. le Directeur de la Pharmacie Continentale, 116, boulevard Haussmann, Paris.

PETITE CORRESPONDANCE

Le Conseil général ne peut délibérer si la moitié, plus un des membres dont il est composé, n'est présent. La loi n'exige que la présence et non la participation au vote.

L'éclairage des matériaux déposés sur la voie publique est obligatoire, alors même qu'aucun arrêté municipal n'en aurait déterminé le mode. Le défaut d'éclairage ne peut être excusé sous prétexte que l'éclairage aurait été établi, mais que le mauvais temps aurait éteint les lumières. Le propriétaire des matériaux est tenu de la rétablir aussitôt qu'un événement quelconque l'a fait cesser.

Les demandes en dégrèvement pour vacances de maison, constituant des demandes en remise ou modération, il appartient au Préfet seul d'en connaître.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 24 avril 1886. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Pâques; Le drame de Châteauvillain; Le théâtre illustré : La Jacquerie, tableau de M. G. Rochegrosse; Paris à travers les âges; Gwendoline à Bruxelles; Exposition Paul Baudry. — Recit d'un vieux paysan (nouvelle), suite, par Pierre Gaël. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par André Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echees. — Récréations de la famille. — Gravures : Les œufs de Pâques. — L'affaire de Châteauvillain. — Le théâtre illustré à Paris et à Bruxelles. — La Jacquerie, tableau de M. Rochegrosse. — Paris à travers les âges. — M. Jullien. — Echees. — Rébus. — Bureaux 43, Quai Voltaire, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1321^e livraison (1^{er} mai 1886). — Voyage aux pays des Bagas et du Rio-Nunez, par M. le lieutenant de vaisseau Coffinières de Nordeck, commandant le « Goéland ». — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Y. Pranshnikoff, avec une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 700^e livraison (1^{er} mai 1885). Texte : Rouzétou, par S. Blandy. — La photographie céleste, par Albert Lévy. — La crise, par J. Girardin. — La tante Derbier, par Mme Chéron de la Bruyère. — Perspective du cercle, par Frédéric Dillaye. — Dessins de : Ed. Zier, Myrbach, d'Henriet. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 24^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix : Un franc), vient de paraître chez A. Lévy et C^o, 42, rue Saint-Georges. Elle contient les mots : « Alais » (intéressants détails sur le bassin houillier), « Alaska » (territoire d'Albanie) (importants articles géographiques), « A'bg » (duc d') et Albert biographies historiques et de nombreuses illustrations.

La 4^e série de l'HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE par Taxile Delord, vient d'être mise en vente chez tous les libraires. Le lecteur y trouvera les événements relatifs à la Dissolution des ateliers nationaux, la nomination de Louis Bonaparte à la présidence de la République, la formation du cabinet du 20 décembre, la journée du 29 janvier, etc. Cette série est ornée de dix gravures sur bois.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Sommaire du numéro 17, 29 avril 1886. — Chronique agricole. A. de Cérès. — La loi du 21 mars 1884; Les syndicats agricoles, leur but, leur utilité. Dr G. Patigeon. — Revue étrangère. Eug. Marie. Les droits de douane inversés proportionnels à appliquer à l'entrée des bêtes étrangères. A. Bouchaud. — Sur l'alimentation scientifique du bétail. P.-A. Ayraud. — L'enseignement de la pisciculture. P. Zipey. — Les petits ennemis des arbres fruitiers. A. Lesne. — Céleri à cœur plein forme de scarole. E.-A. Carrière. — Bibliographie. Dr Hector George. Le piélin. J. Gabarret. Les nuages de fumée pour préserver les vignes de la gelée. A. L. — Correspondance. — Revue commerciale. B. Durand — Prix courant des denrées agricoles. — Cours de la Bourse. — Gravures noires : Pyrale des pommes. (fig. 40). — Céleri à cœur plein forme de scarole. (fig. 41 et 42). — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris.

La 55^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur y poursuit l'étude du Royaume de « Saxe ».

Outre un plan de Bautzen, quatre gravures ornent le texte : le château de Pleissenburg, la façade du Nouveau-Théâtre, la Bourse des libraires et l'Hôtel de Ville à Leipzig.

St-NICOLAS. 6^e année. Sommaire du numéro 22, (29 avril 1886). — L'a-t-elle vu? L'a-t-elle rêvé? Nicolas Nicolavich. — La pie au nid. S. Blandy. — Monsieur Jules et sa sœur Lulotte. Yany. — Le printemps. Anna Clayton. — Histoire de Praline. Henriette Pravez. — La boîte aux lettres. — La Tirelire aux Devinettes. — Illustrations par Wilson, W. F***, Janniot, Mès, Jules Girardet, Gaillard, etc. — Bureaux librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris.

Librairie ABEL PILON, rue de Flaurus, 83, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Boîtes-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CING FRANCS par mois PAR CHÉQUE CENTAINE DE FRANCS D'ACQUISITION.
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1884

AVIS AU PUBLIC

Par acte passé devant Nous, Maire de la commune du Montat, les nommés Jeanne Quercy, épouse Cluzel et Marguerite Quercy, épouse Lalande, propriétaires au Montat, ont cédé, pour l'établissement du chemin vicinal ordinaire numéro 2.

Savoir :
1^{re} 50 de bois (S. B. — 565).
10^{es} 20 de terre (S. B. — 582).
1^{re} de terre (S. B. — 582).
0^{es} 15 de cour (S. B. — 559).
0^{es} 10 de terre (S. B. — 546).

moeynant la somme de sept cents francs.
Le Montat, le premier mai, mil huit cent quatre-vingt-six.

Le Maire, DUFOUR.

LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses.
Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

INJECTION BROU
ZANGORSKI 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 107, rue Richelieu, PARIS

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

revenue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIÈRE DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismales, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculeuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 1⁰⁰.000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr. 16 fr.; 6 kilos, 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 4 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilos de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippat, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

BOURSE. — Cours du 1^{er} mai.

3 0/0	81 90
3 0/0 amortissable (ancien)	83 95
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	104 50
4 1/2 0/0 1883	108 30

Dernier cours du 30 avril.

Actions Orléans	4,311 20
Actions Lyon	4,237 50
Obligations Orléans 3 0/0	386 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	316 50
Obligations Lombardes (jouissance)	314 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	324 50

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque 6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILAS JEUNE, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

CONFECTION POUR ENFANTS

M^{ME} GARRIGOU

RUE DU LYCÉE, n° 4.

A l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de son mari, A. GARRIGOU, marchand tailleur, 75, boulevard Gambetta, et tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle se charge de confectionner les costumes de garçons, à partir de 4 à 12 ans, aux prix LES PLUS MODÉRÉS.

ÉTOFFES DE LA DERNIÈRE CRÉATION

FOURNITURES ET FAÇON

MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

SALON DE COIFFURE AU 1^{er}.

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près du Pont Valentré, à Cahors.

(20 hectares en culture d'Arbres et Vignes Américaines).

MISE EN VENTE DES RIPARIAS

Les Riparias à gros bois et à larges feuilles (Tomenteux et grands Glabres) de mes Vignobles de Cahors et de Langle, près Caillac ont été primés par la Société agricole et industrielle du Lot en 1885. Cette récompense ateste suffisamment avec quelle vigueur de résistance ces plants se comportent dans nos terrains du Lot. La greffe qui effraye tant de propriétaires y réussit très bien, même faite par des personnes inexpérimentées, lorsqu'elle est pratiquée dans de certaines conditions, que je me fais un plaisir de communiquer. Je me charge d'ailleurs du greffage des plants sur place, à l'entreprise et payable après la reprise, moyennant 0 fr. 05 par greffe réussie.

Nota. — Mon Etablissement autrefois en face l'Hospice est situé même rue, près le Pont Valentré.

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

AUX ASSURÉS

de la C^{ie} « La France »

Les intéressés de la Compagnie La France Incendie, et La France Vie, sont priés pour toutes les questions relatives à leurs assurances, de s'adresser rue Nationale, 34, Cahors, à M. ABADIE, agent général de la Compagnie et successeur désigné de M. Tulle, démissionnaire.

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : 120,000 fr. S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

L'ART DE NE JAMAIS OUBLIER

ou d'apprendre un livre quelconque en une seule lecture par M. LOISETTE, de Londres. Apprécié, jugé, remplacé, 1 fr. S'adresser à M. l'abbé Chavauty, ancien aumônier militaire, à Lourdes (Hautes-Pyrénées).

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

BAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Ecrire : Administration de la C^o concessionnaire

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

FER DE LERAS

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs. — Paris, 111, rue de Valenciennes.

SIROP et PÂTE de LAGASSE

à la SÈVE de PIN MARITIME

Les rhumes, toux, gripes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrhouements, trouvent un soulagement rapide et certain dans l'emploi de ces préparations balsamiques.

Dépôt à Cahors, pharmacie Viéol.

GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement a durée nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste, 11, rue St-Louis, à MELON (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 En face la Mairie.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

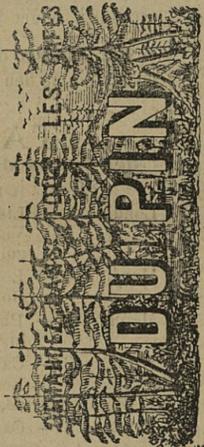
SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

3 Prix 1^{er} ordre de mérite

Académie nationale

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

BORDEAUX EXPOSIT. 1882 MÉD. CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

PARIS 13, Rue Lafayette I.-A.

A. LEVY & C^{ie} Éditeurs

GRANDE ENCYCLOPÉDIE INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; H. Derembourg, professeur à l'École des langues orientales; E. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giy, professeur à l'École des chartes; G. Gasson, membre de l'Institut; D. L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Faculté des sciences de Bordeaux; E. de Selve, directeur de l'École des Hautes Études; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES NOIRS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° jésus de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc

Payables à raison de 10 francs par mois

Chaque volume broché 25 francs